Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500077-20260605-D2026_32-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 05/06/2026

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
10	9

Vote
A la majorité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2

L'an 2026, le 5 Juin à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RICHARD Bruno, Maire, en session ordinaire, convoqués le 29/05/2026, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. RICHARD Bruno, Maire, Mmes : BOSC Sophie, FROGERAIS Lydie, JAMAUX Johanna, MOREL Nathalie, TIRARD Romy, MM : CHAMPALAUNE Dominique, DENIAUD Bruno, LEFEUVRE Aurélien, VASNIER Pascal

Excusés : M DENIER Emmanuel

Procurations : M DENIER Emmanuel à Mme FROGERAIS Lydie

A été nommé(e) secrétaire : M VASNIER Pascal

2026/32 – Vente tracteur tondeuse KUBOTA

Monsieur le Maire explique que le tracteur tondeuse KUBOTA n'étant pas utilisé par le personnel communal, il est envisagé de le mettre en vente.
L'entreprise qui l'a vendu Rennes Motoculture propose un service de dépôt vente. Le prix de vente proposé s'élève entre 10 700€ et 10 900€ exonéré de TVA. La part communale serait de 8500€ et celle de Rennes Motoculture 2 400€ soit 22% du prix de vente (si vente à 10 900€).
Monsieur le Maire propose de mettre le tracteur tondeuse en dépôt vente auprès de Rennes Motoculture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 2 ABSTENTIONS et 9 POUR :

- **APPROUVE** le prix de vente de 10 900€ et le dépôt vente du tracteur tondeuse auprès de Rennes Motoculture.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à prendre toutes les décisions et/ou mesures y afférent.

Le Maire
Bruno RICHARD

Le secrétaire de séance :
M VASNIER Pascal

MAIRIE D'AUBIGNÉ (ILLE ET VILAINE)